



Communauté de Communes de la Baie du Cotentin
Secteur Enfance - **Accueils de Loisirs- 3-12 ans**

Annexe au Règlement Intérieur

Les périodes de fonctionnement et horaires :

Les accueils de loisirs de la CCBDC accueillent les enfants de **3 ans à 12 ans**, sur dossier préalable inscription.

Ils sont ouverts à l'année, fermés durant les vacances de Noël, ainsi que la dernière semaine du mois d'août.

Points de repères :

Accueil Collectif de Mineurs 3 à 12 ans à Carentan et à Sainte Mère Eglise

Les mercredis scolaires et durant les vacances du calendrier scolaires : du lundi au vendredi (sauf jours fériés)

A la journée ou demi-journée, avec ou sans repas (repas indissociable des accueils)

<u>Accueil du Matin</u>	Entre 7h45 et 9h00	
<u>Retour dans la famille</u>	R.E.E.L Entre 11h30 et 12h30	Espace Loisirs : Entre 11h30 et 12h00
<u>Temps de Restauration du Midi</u>	R.E.E.L : sur place De 11h30 à 13h30	Espace Loisirs : cantine du collège Les mercredis : de 12h00 à 13h00 Les vacances scolaires : de 11h30 à 13h30
<u>Accueil de l'Après-Midi</u>	Entre 13h30 et 14h00	
<u>Départ des enfants</u>	Entre 17h00 et 18h30 (fermeture de l'Accueil de loisirs)	

Les programmes d'activités des Accueils de Loisirs sont disponibles environ quinze jours avant les périodes concernées, dans les structures, au service Enfance-Jeunesse (8 rue Sivard de Beaulieu, Carentan), sur le site de la CCBDC et sur les Facebook des Accueils de Loisirs.

Une distribution de plaquettes d'information **pour les mini-camps** est effectuée après l'hiver dans chaque école, et à chaque enfant. **Les inscriptions ont généralement lieu courant mars, après prise de rendez-vous au service et sur dossier d'inscription complet.**

Documents téléchargeables sur le site de la CCBDC : <http://www.ccbdc.fr>

Les règles de vie au sein des structures :

- Les parents ou les responsables de l'enfant, ainsi que les enfants, sont tenus de respecter les règles de fonctionnement et de vie fixées dans ce règlement.
- Les parents, ou le responsable légal de l'enfant sont tenus de se présenter à l'équipe d'animation, en déposant ou en venant chercher leur enfant, afin que ce dernier soit confié et accompagné dans de bonnes conditions. Son arrivée et son départ sont enregistrés.
- Un enfant ne peut quitter la structure d'accueil qu'avec les adultes habilités, inscrits sur la fiche de renseignements ou sur présentation par le responsable légal d'un document écrit.
- Les enfants doivent respecter le matériel, les bâtiments, l'environnement ; ne pas causer de dommage volontaire, ni porter atteinte à autrui.
- Les sanctions seront adaptées aux actes irrespectueux et resteront à valeur éducative de réparation pour l'enfant. Les parents en seront informés.
- Tout enfant inscrit à une activité extrascolaire devra respecter les horaires d'accueil et de départ du centre de loisirs.
- L'amplitude d'une journée d'accueil restant assez large, merci de rester vigilant au rythme de vie en collectivité de l'enfant.
- **Pour le bon fonctionnement des structures, les parents, ou le responsable légal sont tenus de respecter leurs réservations.**
- Il est conseillé de prévoir une tenue vestimentaire adéquate aux activités et à la météo.
- Le centre décline toutes responsabilités en cas de perte, vol ou de détériorations des objets personnels.
- La détention d'objets dangereux et/ou portant atteinte à la sécurité est interdite. Ils seront confisqués.
- L'accueil de loisirs est un espace non-fumeur.

Les coordonnées des Accueils de Loisirs :

☎ : Aurélie BORDET, accueil de loisirs le « R.E.E.L » Carentan les Marais **06.70.70.91.48** ou **02.33.42.02.11** / enfance.carentan@ccbdc.fr

☎ : Elsa GIBELIN, accueil de loisirs l'« Espace Loisirs » Sainte-Mère-Eglise **06.08.06.29.25** ou **02.33.21.10.38** / enfance.sme@ccbdc.fr

Les coordonnées administratives du service :

Accueil des familles - Inscriptions – Renseignements : 8 rue Sivard de Beaulieu, Carentan Les Marais., à l'étage de la maison des jeunes : ☎ : **02.33.23.92.18** : p.maunoury@ccbdc.fr

☎ Antenne France Services Sainte-Mère-Eglise : 6 rue Eisenhower : **02.33.21.71.30**

Facturation – Encaissements – Modalités de Paiement en ligne sur le Portail-Famille :

Siège de la CCBDC -Service des finances : 2 le haut Dick : ☎ : **02.33.71.90.90** finances@ccbdc.fr